



# INSTITUT SAINT-LUC

**ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023**

## ORGANISATION GÉNÉRALE

Chers parents,

Voici une quinzaine de jours que votre enfant a rejoint notre établissement afin de débiter une année scolaire s'articulant selon des rythmes nouveaux. Les différents congés sont en effet maintenant répartis de façon équilibrée et une durée de deux semaines les caractérisera chacun. Attention, cela nous amènera à débiter les congés d'été le samedi 8 juillet!

J'espère qu'il commence à trouver sa place au sein de notre belle et grande communauté et que progressivement, guidé par une communauté éducative animée des valeurs humanistes lasalliennes, il pourra sereinement y élaborer et développer son projet de vie.

« L'enseignement devrait être ainsi: celui qui le reçoit le recueille comme un don inestimable mais jamais comme une contrainte pénible. »

Albert Einstein

« Tous les enfants ont du génie, le tout c'est de le faire apparaître. »

Charlie Chaplin

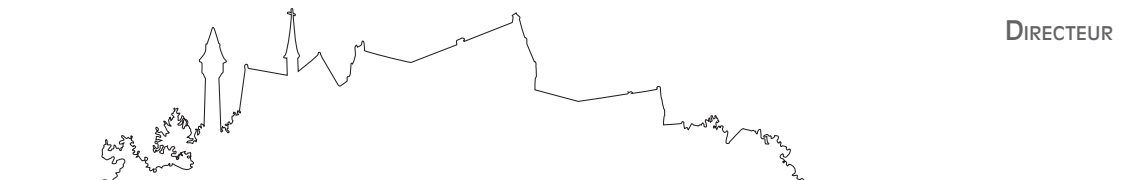
Tout au long de son parcours scolaire, chaque jeune sera perçu dans sa globalité. Il est essentiel d'œuvrer à développer en harmonie les valeurs humaines et cognitives.

D'ici quelques semaines, nous mettrons en place un nouveau Conseil de participation. Des places vous seront réservées. Des 'élections' seront organisées. Nous pourrions ainsi partager avec tous les acteurs de l'école la réalisation au quotidien de notre plan de Pilotage.

Je vous souhaite, Chers parents, ainsi qu'à votre enfant une année riche en découvertes et humanité.

Vincent PAROTTE

DIRECTEUR





## **Bulletins – Informations aux Parents**

Il est important d'entretenir des contacts avec les parents de nos élèves, d'échanger des informations, de les rencontrer. **Le bulletin scolaire et le journal de classe constituent des liens réguliers privilégiés.** Si le bulletin n'établit avec les parents qu'un lien périodique (permettant de suivre l'évolution du travail et du comportement s'il y a lieu), le journal de classe (le carnet de bord) constitue un lien quotidien. N'hésitez pas à le consulter, à l'utiliser pour tout commentaire avec les professeurs de la classe.

**Les bulletins sont remis directement aux élèves.** Ils seront néanmoins consultables en ligne sur le site <http://isltparent.be>. Il vous suffira d'encoder le **login** figurant sur la carte d'étudiant de votre enfant. Prenez-en bonne note !

Le journal de classe des élèves est disponible en ligne à la même adresse. La procédure d'utilisation et de connexion est explicitée dans le document annexe (**voir document Bulluc**).

En cours d'année, n'hésitez pas à consulter la rubrique « **agenda** » sur le même site : vous y retrouverez les dates essentielles du calendrier scolaire ainsi que d'autres informations pratiques ponctuelles.

La rubrique "courrier" listera les courriers que nous vous adresserons. Lors de la publication d'un nouveau courrier, un e-mail vous sera envoyé. Le site internet <http://islt.be> ainsi que notre page **facebook** vous donneront d'autres détails sur notre actualité.

## **Éducateurs & éducatrices**

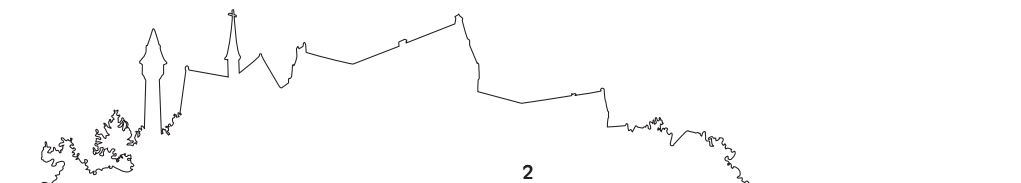
Chaque élève a un éducateur ou une éducatrice de référence. Personne-repère dans son quotidien scolaire, il ne doit pas hésiter à le/la rencontrer pour tout problème scolaire ou relationnel.

ÉDUCATEUR	SECTION	POSTE
M. Bausier Patrick	4A, 4Ai, 5A, 5Ai, 6A, 6Ai, 6D1, 6D2, 6V1, 6V2, 6V3 patrickbausier@islt.be	1255 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 64
M <sup>me</sup> Corvilain Danielle	4C1, 4C2, 4C3, 5C1, 5C2, 5C3, 6C1, 6C2 daniellecorvilain@islt.be	1259 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 62
M. Delneste Jean-Marc	1A, 1B, 2A, 2B, 3TT1, 3TT2, 3C1, 3C2 jeanmarcdelneste@islt.be	1254 G.S.M.: + 32(0) 483 49 03 35
M <sup>me</sup> Eveline Dubois et Anna Caucheteux	Sections Ebénisterie et TechnoCom evelinedubois@islt.be	1409 G.S.M.: + 32(0) 484/48 64 65
M. Flament Tony	4B1, 4B2, 4D, 5B1, 5B2, 5B3, 5D, 6B1, 6B2 tonyflament@islt.be	1401 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 57
M. Renard Grégory	3D, 3V, 4V1, 4V2, 5V1, 5V2, 5V3 gregoryrenard@islt.be	1257
M. Antoine Vanneste	Section Métiers de la Publicité antoinevanneste@islt.be	1812 G.S.M.: + 32(0) 483/49 07 66

Si votre enfant ne peut se rendre à l'Institut ou arrivera tardivement, nous vous demandons de prévenir au plus vite l'éducateur de la section.

**Toute absence sera néanmoins justifiée par écrit dans les 4 jours ouvrables et le plus rapidement possible par mail !**

**Le strict respect des horaires est une obligation: aucun départ anticipé ne peut être accordé par qui que ce soit** (sauf, ponctuellement, pour un rendez-vous médical et uniquement sur présentation d'une demande écrite des parents).





N'hésitez pas à relire notre règlement d'ordre intérieur disponible sur la page "infos et documents" de notre site <http://islt.be>.

La Direction se réserve le droit, pour les classes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> uniquement, d'autoriser l'arrivée tardive ou le départ anticipé d'une classe dans le cas de l'absence d'un enseignant pour autant que l'élève dispose d'une autorisation parentale de sortie.

L'éducateur concerné vous enverra alors un SMS en ce sens. Dans le cas où l'élève n'est pas en mesure de rentrer chez lui ou d'arriver plus tard, ou dans le cas où la Direction n'autorise pas l'arrivée tardive ou le départ anticipé, l'élève se rendra à la salle d'étude.

## **Orientation scolaire et aides sociales**

Conscient que l'éducation est le résultat de tout un ensemble d'influences s'exerçant sur la totalité de la vie, l'Institut Saint-Luc s'efforce de travailler en liaison étroite avec les parents, premiers responsables de l'éducation de leur enfant. C'est ainsi que **plusieurs rencontres parents/professeurs** sont organisées au cours de l'année scolaire (voir calendrier ci-joint).

Afin d'informer le jeune dans ses choix d'orientation ou de l'aider à dépasser les difficultés psychologiques propres à cette période de la vie, une permanence du centre Psycho-Medico-Social est organisée chaque semaine au sein de notre Institut le mardi de 9h à 15h.

- **Psychologues: Mesdames Vicky Volon et Charlotte Olivier**
- **Assistant social: Monsieur Damien Stanus**
- **Infirmière: Madame Julie Adam**

Sur rendez-vous, pendant les heures de cours, ils peuvent accueillir les élèves rencontrant des difficultés :

- scolaires, d'orientation
- familiales, sociales, d'intégration
- de santé
- personnelles

**Contact PMS: rue Saint-Brice 44 / rue des Sœurs de la Charité 6  
7500 Tournai Tél.: 069/22.19.63 Fax: 069/21.07.64**

Pour les élèves en recherche d'informations sur l'enseignement supérieur, nous organiserons pour les classes de 6<sup>e</sup> technique et 7<sup>e</sup> professionnelle une journée de découverte de l'enseignement supérieur (date et organisation à confirmer).

Dans ce cadre, nous vous suggérons également:

- **le salon du lycéen et de l'étudiant de Lille (Grand Palais), en janvier 2023.**
- **le Salon SIEP au Lotto Mons Expo, du 17 au 18 mars 2023.**

## **S.A.S. d'écoute**

Le SAS d'écoute est un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment central et surtout une structure qui peut accueillir les élèves individuellement. Il est constitué d'enseignants volontaires et bénévoles qui ont suivi une formation à l'écoute active. Chaque élève peut venir y parler des problèmes qu'il rencontre, que ceux-ci soient d'ordre scolaire ou personnel. La confidentialité est primordiale. Mais s'il y a danger, ou que les problèmes sont trop importants, le relais est passé aux services compétents (PMS, SAS externe...). L'horaire des permanences est affiché sur la porte du local et dans les salles de classe. Pour s'y rendre, il faut l'accord préalable de son enseignant et/ou du responsable/coordonateur de section.



## **Esprit Saint-Luc**

L'équipe Solidarité-Pastorale de Saint-Luc (appelée équipe "Esprit Saint-Luc") est constituée de professeurs qui essaient de concrétiser le projet philosophique et humain de notre Institut par des animations, une aide aux élèves en difficulté, un engagement dans des projets extérieurs, etc.

L'équipe organise l'animation des temps forts de l'année (Avent, Carême et Pâques) à travers un certain nombre d'activités: conférence, semaine "solidarité et droits humains" marche parrainée, marché de Noël, projection de films, opération "sandwiches solidaires", concert,...

## **Activités culturelles et sportives**

- **Les voyages et sorties scolaires organisés en cours d'année** à l'occasion de manifestations culturelles, expositions, visites de musées, classes vertes... **font partie du programme des activités scolaires.** Ces activités sont annoncées généralement dans chaque section par une lettre circulaire remise aux élèves pour communication aux parents (certaines activités ont déjà été organisées depuis la reprise des cours). Pour chaque voyage de plus d'un jour, vous recevrez un document qui vous demandera de marquer votre accord. Le voyage ne sera organisé que si une majorité des parents accepte.
- **Éducation physique:**  
L'augmentation de notre population scolaire nous oblige à revoir l'organisation et le développement de nos infrastructures sportives (un hall sportif sera inauguré dans le courant de l'année scolaire). Pendant la période de transition, nos élèves seront parfois amenés à se déplacer (bus) pour rejoindre différents terrains ou salles de sport de la région. Ces services supplémentaires seront bien évidemment pris en charge financièrement par l'établissement.

## **Procure**

L'horaire de la procure est établi comme suit :

Lundi: 9h00 à 13h30	Mardi: 8h00 à 13h30
Mercredi: 8h00 à 13h30	Jeudi: 8h00 à 13h30

## **Gestion de la consommation de tabac**

Depuis de nombreuses années, la communauté éducative de l'Institut Saint-Luc se soucie de la santé des élèves. Deux semaines "Santé" sont habituellement organisées chaque année.

Divers projets éco-solidaires sont en train de voir le jour.

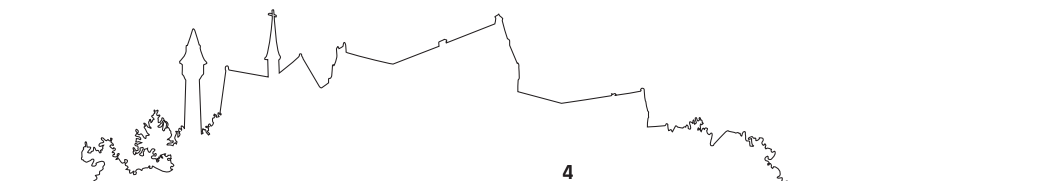
Prévention, accompagnement, écoute sont les maîtres mots d'un processus qui vise à aider les jeunes face aux diverses dépendances qu'ils subissent.

Le mode de fonctionnement proposé est le suivant: **il est interdit de fumer dans l'ensemble de la propriété de l'Institut.**

Cependant, pour des raisons de sécurité, la direction de l'Institut veut éviter que les élèves ne traversent la chaussée pour aller fumer sur le parking situé en face de l'Institut. C'est pourquoi il **sera toléré** que les élèves des classes de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> fument dans l'espace balisé à côté du parking professeurs.

Les élèves mineurs et les élèves des classes de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ne peuvent en aucun cas sortir de la propriété entre 8h20 et 16h40.

Pour rappel, tout élève, même majeur, qui quitte l'établissement durant le temps scolaire engage sa propre responsabilité.





## ✚ **Équipe Solidarité-Pastorale « Esprit Saint-Luc »** **« Appel aux dons »**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Chaque année, un certain nombre de familles éprouvent des difficultés financières pour prendre en charge la formation scolaire de leur(s) enfant(s). A part les bourses d'étude pour les étudiants belges scolarisés en Belgique, il n'existe pas d'aide officielle régionale. Le projet d'établissement de l'Institut Saint-Luc soulignant le rejet de l'exclusion sociale, un certain nombre de professeurs bénévoles tentent d'alimenter chaque année une **caisse solidarité** par la tenue d'un bar solidaire lors de nos portes ouvertes, la vente de pâtisseries lors de la réunion de parents de Noël, la vente de la bière "La Saint-Luc" spécialement brassée pour l'Institut, etc.

Après les reports dus aux restrictions sanitaires, nous organisons notre premier "Marché de Noël solidaire" les 3 et 4 décembre 2022 !

Cet engagement nous permet de pouvoir donner suite aux demandes d'intervention financière au vu des problèmes rencontrés pour le paiement de la scolarité de certains élèves. Malheureusement, cette aide est souvent minime par rapport à la totalité des frais engagés par les familles mais elle peut débloquer, du moins en partie, une situation difficile : note de procure, facturation de la comptabilité,...

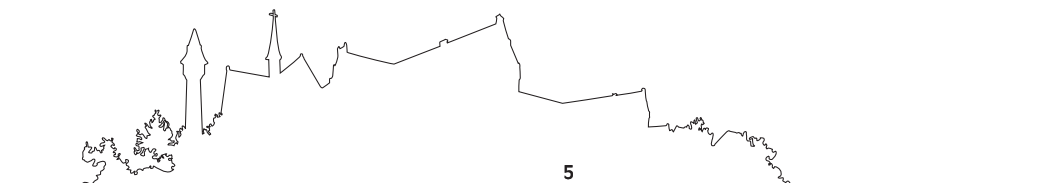
Si, de votre côté, vous voulez vous associer à notre dynamique de solidarité, nous vous invitons, à nous faire parvenir votre participation financière directement auprès de la comptabilité ou en nous rencontrant. Au nom de l'équipe « Esprit Saint-Luc », nous vous remercions d'avance pour votre contribution à ce mouvement d'aide et de partage, aussi minime soit-elle !

**« Tous nos efforts ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan,  
mais si chacun néglige de verser sa goutte d'eau, l'océan diminue »**  
*Mère Térésa*

A votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet, nous vous prions d'agréer notre salut dévoué.

Pour l'équipe solidarité,  
L'équipe de Direction

NB: Don caisse solidarité  
BE 7573 2501 325151 CREG BEBB





## Bulletins et journal de classe

Madame, Monsieur,

Les bulletins et le journal de classe sont accessibles en ligne à l'adresse : <http://isltparent.be>

Login : matricule que vous trouverez sur la carte d'étudiant de votre enfant (série de 4 chiffres)

Mot de passe : la date de naissance de votre enfant

Une fois connecté(e), l'interface liste vos accès dans le menu de gauche :

1. Le bulletin
2. Le journal de classe
3. Les messages
4. Inscription à la réunion parents-professeurs

### 1. Le bulletin

Le bulletin scolaire informatisé est accessible en ligne en utilisant la procédure expliquée ci-dessus.

Les données sont publiées régulièrement **après chaque réunion de parents (dont vous trouverez les dates dans l'agenda de votre section sur le site <http://islt.be>)**. Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à profiter des réunions de parents pour rencontrer les enseignants, titulaires de classe, coordinateurs de section et obtenir des commentaires plus circonstanciés concernant le devenir personnel et scolaire de votre fille ou votre fils. Le bulletin en ligne n'est donc pas un outil de consultation en temps réel.

### 2. Le journal de classe

Le journal de classe en ligne est d'application pour toutes les classes de l'établissement.

Le journal de classe papier prend la forme d'un carnet de bord et est le premier document officiel de l'élève. Chaque élève l'a reçu à la rentrée. Il doit être complété. Les élèves peuvent se contenter d'utiliser ce carnet de bord manuscrit comme un outil de planification des tâches à effectuer puisque le détail des activités de chaque cours est accessible en ligne. Les services de l'Inspection de la Communauté Française de Belgique pourront exiger que nous leur soumettions le journal de classe manuscrit de l'élève.

Les données accessibles en ligne sont mises à jour en temps réel par les enseignants. Vous y trouverez un descriptif des activités organisées par les enseignants en classe ainsi que les tâches et bilans qu'il/elle a planifiés.

2 modes d'impression sont prévus :

- journal de classe complet
- échéances à venir (tâches et bilan)

### 3. Les messages

Si vous désirez communiquer avec l'Institut Saint-Luc, utilisez la page contact du site <http://islt.be>.

Les enseignants peuvent prendre contact avec vous via l'interface parents. Il vous est donné la possibilité de leur répondre directement via l'interface.

Si vous ne disposez pas d'une connexion internet fiable, merci d'utiliser le journal de classe conventionnel ou tout autre moyen de communication classique pour contacter l'Institut.

### 4. Inscription en ligne à la réunion parents-professeurs

Voir modalités page suivante. <http://isltparent.be>



## Réunion de parents

Madame, Monsieur,

A la mi-octobre 2021, le corps professoral se réunira pour faire le point sur la scolarité de votre enfant en cette première période. Le **vendredi 21 octobre 2022 pour l'enseignement technique et les sections professionnelles**, votre enfant recevra son **premier bulletin**. Les bulletins que vous recevez régulièrement vous permettent de suivre son évolution scolaire.

La réunion parents-professeurs qui suivra est un moment privilégié pour que vous puissiez prendre connaissance de notre analyse de la situation scolaire de votre enfant. Votre implication constructive dans cet échange nous permettra aussi de mieux l'accompagner, et lui permettra d'appréhender sa capacité de progression et ce qui doit être amélioré.

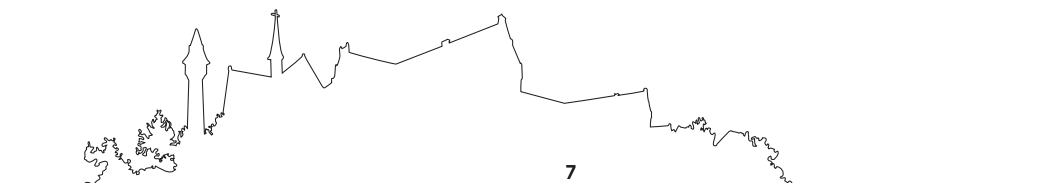
En cette première période, nous vous proposons une rencontre avec l'équipe éducative de l'Institut Saint-Luc **sur rendez-vous uniquement**. Connectez-vous à <https://isltparent.be> pour vous y inscrire (les paramètres de connexion vous ont été envoyés par e-mail à la mi-septembre).

- nous vous demandons de **vous inscrire** sur ce site dès que le formulaire en ligne sera accessible (**début octobre**) pour réserver un rendez-vous avec un maximum de 3 enseignants (dont le titulaire de classe en priorité).

Nous vous conseillons de vous inscrire dans les plus brefs délais car les premières demandes sont les plus faciles à satisfaire. En cas de difficulté de prise de rendez-vous, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre entier dévouement.

L'équipe de Direction





## **Année scolaire 2022-2023: dates à retenir** *1<sup>er</sup> degré / Enseignement Technique*

### **1<sup>er</sup> trimestre**

---

- Lundi 26 septembre: journée pédagogique: cours suspendus.
- Mardi 27 septembre: congé, fête de la Communauté française.  
Reprise des cours le mercredi 28 septembre à 10h15.
- Vendredi 14 octobre: cours suspendus pour les conseils de classe, sauf pour le premier degré et l'enseignement professionnel
- Bulletin 1: vendredi 21 octobre, et réunion des parents de 13h30 à 17h30 sur RDV via réservation <http://isltparent.be> (dès que le secrétariat donnera l'information)
- Congé de Toussaint du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022
- Vendredi 11 novembre: Armistice: congé.
- Samedi 3 et dimanche 4 décembre: Marché de Noël Solidaire au théâtre de Saint-Luc
- Fin décembre: organisation à définir
- Bulletin 2 et réunion de parents n°2: (Pas de rdv en ligne) jeudi 22 décembre de 17h à 19h et le vendredi 23 décembre de 9h30 à 12h.
- Vacances de Noël (d'hiver): du lundi 26 décembre au vendredi 6 janvier 2023.

### **2<sup>e</sup> trimestre**

---

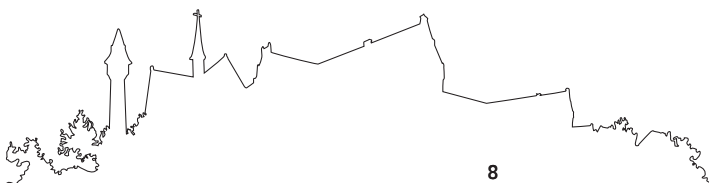
- Congé de carnaval: du lundi 20 février au vendredi 3 mars 2023.
- Lundi 20 et mardi 21 mars: formations pour les enseignants, cours suspendus.  
Reprise des cours le mercredi 22 mars à 8h20.
- Dimanche 26 mars 2023: PORTES OUVERTES avec présence des élèves souhaitée pour ateliers vivants et animations.
- Reprise des cours le lundi 27 mars à 13h05.

### **3<sup>e</sup> trimestre**

---

- Mercredi 5 avril: réunion de parents pour les classes du premier degré de 17h à 20h, présentation des orientations en 3<sup>e</sup> année pour les élèves de 2<sup>e</sup> année et leurs parents à l'auditorium suivie par la réunion de parents au pavillon.
- Bulletin 3: jeudi 6 avril 2023, avec réunion de parents n°3 de 15h à 19h sur RDV via réservation <http://isltparent.be> (dès que le secrétariat donnera l'information)
- Vendredi 7 avril: cours normaux
- Lundi 10 avril: lundi de printemps: congé.  
Reprise des cours le mardi 11 avril à 10h15.
- Vacances de printemps: du lundi 1<sup>er</sup> mai au vendredi 12 mai 2023.
- Jeudi 18 mai: congé de l'Ascension,
- Vendredi 19 mai: journée pédagogique, les cours sont suspendus.
- Lundi 29 mai 2023: congé, lundi de Pentecôte.  
reprise des cours le mardi 30 mai à 10h15.
- Bulletin 4: mercredi 5 juillet et réunion de parents de 13h30 à 17h30 et proclamation des 6<sup>e</sup>.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur [www.islt.be](http://www.islt.be)







## **Année scolaire 2022-2023 : dates à retenir** *Section TechnoCom*

### **1<sup>er</sup> trimestre**

---

- Lundi 26 septembre : journée pédagogique : cours suspendus.
- Mardi 27 septembre : congé, fête de la Communauté française.  
Reprise des cours le mercredi 28 septembre à 10h15.
- Bulletin 1 : vendredi 21 octobre, et réunion des parents de 13h30 à 17h30 sur RDV via réservation <http://isltparent.be> (dès que le secrétariat donnera l'information)
- Congé de Toussaint du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022
- Vendredi 11 novembre : Armistice : congé.
- Samedi 3 et dimanche 4 décembre : Marché de Noël Solidaire au théâtre de Saint-Luc
- Lundi 19 décembre : conseils de classes pour bulletin 2 : cours suspendus
- Fin des cours le jeudi 22 décembre à 16h40.
- Bulletin 2 et réunion de parents n°2 : (Pas de rdv en ligne) jeudi 22 décembre de 17h à 19h et le vendredi 23 décembre de 9h30 à 12h.
- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 26 décembre au vendredi 6 janvier 2023.

### **2<sup>e</sup> trimestre**

---

- Congé de carnaval : du lundi 20 février au vendredi 3 mars 2023.
- Lundi 20 et mardi 21 mars : formations pour les enseignants, cours suspendus.  
Reprise des cours le mercredi 22 mars à 8h20.
- Dimanche 26 mars 2023 : PORTES OUVERTES avec présence des élèves souhaitée pour ateliers vivants et animations.
- Reprise des cours le lundi 27 mars à 13h05.
- Stages des 5<sup>e</sup> : lundi 27 mars au vendredi 31 mars 2023.

### **3<sup>e</sup> trimestre**

---

- Bulletin 3 : jeudi 6 avril 2023, avec réunion de parents n°3 de 15h à 19h sur RDV via réservation <http://isltparent.be> (dès que le secrétariat donnera l'information)
- Vendredi 7 avril : cours normaux
- Lundi 10 avril : lundi de Pâques : congé.  
Reprise des cours le mardi 11 avril à 10h15.
- Stages des 6<sup>e</sup> : mardi 11 avril au vendredi 28 avril 2023.
- Vacances de printemps : du lundi 1<sup>er</sup> mai au vendredi 12 mai 2023.
- Jeudi 18 mai : congé de l'Ascension,
- Vendredi 19 mai : journée pédagogique, les cours sont suspendus.
- Lundi 29 mai 2023 : congé, lundi de Pentecôte.  
reprise des cours le mardi 30 mai à 10h15.
- 17 juin : Jury des 6<sup>e</sup>
- 24 juin : Brevet des 7<sup>e</sup>
- Lundi 26 juin : épreuve de français pour les 7<sup>e</sup>
- Bulletin 4 : mercredi 5 juillet et réunion des parents de 9h à 17h avec les derniers paiements en comptabilité.
- Bulletin 4 : mercredi 5 juillet et réunion de parents sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Mercredi 5 juillet : proclamation 7<sup>e</sup>.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur [www.islt.be](http://www.islt.be)



## **Année scolaire 2022-2023: dates à retenir** *Section Métiers de la Publicité*

### **1<sup>er</sup> trimestre**

---

- Lundi 26 septembre : journée pédagogique : cours suspendus.
- Mardi 27 septembre : congé, fête de la Communauté française.  
Reprise des cours le mercredi 28 septembre à 10h15.
- Bulletin 1 : vendredi 21 octobre, et réunion des parents de 13h30 à 17h30 sur RDV via réservation <http://isltparent.be> (dès que le secrétariat donnera l'information)
- Congé de Toussaint du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022
- Vendredi 11 novembre : Armistice : congé.
- Samedi 3 et dimanche 4 décembre : Marché de Noël Solidaire au théâtre de Saint-Luc
- Lundi 19 décembre : conseils de classes pour bulletin 2 : cours suspendus
- Fin des cours le jeudi 22 décembre à 16h40.
- Bulletin 2 et réunion de parents n°2 : (Pas de rdv en ligne) jeudi 22 décembre de 17h à 19h et le vendredi 23 décembre de 9h30 à 12h.
- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 26 décembre au vendredi 6 janvier 2023.

### **2<sup>e</sup> trimestre**

---

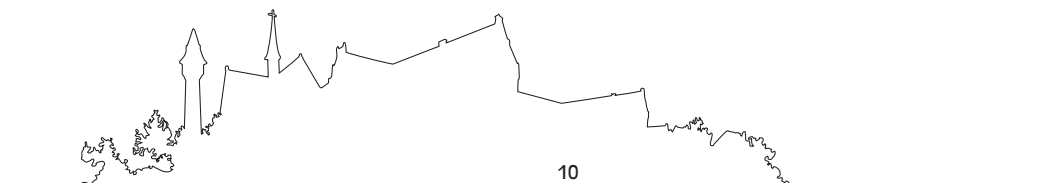
- Congé de carnaval : du lundi 20 février au vendredi 3 mars 2023.
- Lundi 20 et mardi 21 mars : formations pour les enseignants, cours suspendus.  
Reprise des cours le mercredi 22 mars à 8h20.
- Dimanche 26 mars 2023 : PORTES OUVERTES avec présence des élèves souhaitée pour ateliers vivants et animations.
- Reprise des cours le lundi 27 mars à 13h05.

### **3<sup>e</sup> trimestre**

---

- Bulletin 3 : jeudi 6 avril 2023, avec réunion de parents n°3 de 15h à 19h sur RDV via réservation <http://isltparent.be> (dès que le secrétariat donnera l'information)
- Vendredi 7 avril : cours normaux
- Lundi 10 avril : lundi de Pâques : congé.  
Reprise des cours le mardi 11 avril à 10h15.
- Vacances de printemps : du lundi 1<sup>er</sup> mai au vendredi 12 mai 2023.
- Jeudi 18 mai : congé de l'Ascension,
- Vendredi 19 mai : journée pédagogique, les cours sont suspendus.
- Lundi 29 mai 2023 : congé, lundi de Pentecôte.  
reprise des cours le mardi 30 mai à 10h15.
- Lundi 26 juin : épreuve de français pour les 7<sup>e</sup>
- Jury des 6<sup>e</sup> et Brevet des 7<sup>e</sup> : dates à confirmer
- Bulletin 4 : mercredi 5 juillet et réunion des parents de 9h à 17h avec les derniers paiements en comptabilité.
- Bulletin 4 : mercredi 5 juillet et réunion de parents sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Mercredi 5 juillet : proclamation 7<sup>e</sup>.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur [www.islt.be](http://www.islt.be)





## **Année scolaire 2022-2023 : dates à retenir** **Section Ébénisterie**

### **1<sup>er</sup> trimestre**

---

- Lundi 26 septembre : journée pédagogique : cours suspendus.
- Mardi 27 septembre : congé, fête de la Communauté française.  
Reprise des cours le mercredi 28 septembre à 10h15.
- En octobre : organisation de 3 jours de voyages pour les 6<sup>e</sup> et les 7<sup>e</sup> (vous serez tenus informés par courrier).
- Bulletin 1 : vendredi 21 octobre, et réunion des parents de 13h30 à 17h30 sur RDV via réservation <http://isltparent.be> (dès que le secrétariat donnera l'information)
- Congé de Toussaint du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022
- Vendredi 11 novembre : Armistice : congé.
- Participation au Salon des Métiers d'Art à Lens : 18, 19 et 20 novembre
- Samedi 3 et dimanche 4 décembre : Marché de Noël Solidaire au théâtre de Saint-Luc
- Lundi 19 décembre : conseils de classes pour bulletin 2 : cours suspendus
- Fin des cours le jeudi 22 décembre à 16h40.
- Bulletin 2 et réunion de parents n°2 : (Pas de rdv en ligne) jeudi 22 décembre de 17h à 19h et le vendredi 23 décembre de 9h30 à 12h.
- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 26 décembre au vendredi 6 janvier 2023.

### **2<sup>e</sup> trimestre**

---

- Congé de carnaval : du lundi 20 février au vendredi 3 mars 2023.
- Mercredi 15 mars : Saint Joseph (journée festive de la section ébénisterie)
- Lundi 20 et mardi 21 mars : formations pour les enseignants, cours suspendus.  
Reprise des cours le mercredi 22 mars à 8h20.
- Dimanche 26 mars 2023 : PORTES OUVERTES avec présence des élèves souhaitée pour ateliers vivants et animations.
- Reprise des cours le lundi 27 mars à 13h05.

### **3<sup>e</sup> trimestre**

---

- Stages des 7<sup>e</sup> : du 3 au 28 avril 2023
- Bulletin 3 : jeudi 6 avril 2023, avec réunion de parents n°3 de 15h à 19h sur RDV via réservation <http://isltparent.be> (dès que le secrétariat donnera l'information)
- Vendredi 7 avril : cours normaux
- Lundi 10 avril : lundi de Pâques : congé.  
Reprise des cours le mardi 11 avril à 10h15.
- Vacances de printemps : du lundi 1<sup>er</sup> mai au vendredi 12 mai 2023.
- Jeudi 18 mai : congé de l'Ascension,
- Vendredi 19 mai : journée pédagogique, les cours sont suspendus.
- Lundi 29 mai : congé, lundi de Pentecôte.  
Reprise des cours le mardi 30 mai à 10h15
- Jury des 5<sup>e</sup>- 6<sup>e</sup> et jury des 7<sup>e</sup> : dates à confirmer
- Dimanche 25 juin : ateliers ouverts en ébénisterie avec toutes les réalisations depuis 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> de 14h à 18h.
- Lundi 26 juin : épreuve de français pour les 7<sup>e</sup>
- Bulletin 4 : mercredi 5 juillet et réunion des parents de 9h à 17h avec les derniers paiements en comptabilité et enlèvement des meubles.
- Mercredi 5 juillet : Proclamation des 7<sup>e</sup>.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur [www.islt.be](http://www.islt.be)



Chères étudiantes, chers étudiants, chers parents,

**Face aux enjeux écologiques indéniables, la section ébénisterie de l'institut Saint-Luc de Tournai a décidé d'agir pour la préservation de notre planète.**

30.000 espèces végétales sont menacées de surexploitation par le commerce international (sources CITES). La situation des essences de bois durs exotiques est alarmante. Les ONG environnementales appellent au boycott des bois exotiques, issus de forêts surexploitées, ou exploitées illégalement. La difficulté majeure pour les bois exotiques, c'est l'absence de traçabilité dans la filière. C'est une aubaine pour les mafias qui y voient un profit énorme sans gros risques, en comparaison du trafic de drogue.

De plus les émissions de carbone pour acheminer ces bois de l'autre bout du monde sont catastrophiques. Chacun d'entre nous doit prendre conscience de **sa part de responsabilité** dans la dégradation de notre belle planète, surtout les consommateurs.

**Face à cette situation, nous ne souhaitons plus être complices de toutes ces destructions qu'elles soient écologiques ou humaines. Nous voulons utiliser des bois issus de forêts certifiées, gérées de manière éco-responsable et le plus proche possible de chez nous. Depuis 2019, nous avons décidé de ne plus autoriser l'usage des bois exotiques dans notre section que ce soit en bois massif ou en placage.**

Il existe tellement de magnifiques essences en Europe, qu'il semble ridicule de continuer à cautionner un approvisionnement en bois du bout du monde. De plus, le coût de ces essences exotiques est souvent bien plus important que celles qui peuplent nos régions. **Nous avons donc tout à gagner dans cette démarche.**

Antoine de Saint-Exupéry évoque un proverbe africain dans "Terre des Hommes" :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Alors préservons leur avenir...en agissant.

L'équipe pédagogique de la section ébénisterie  
de l'institut Saint-Luc de Tournai

